CONVENTION DE STAGE

Le stage est une étape essentielle de votre formation : il vous permet de mettre en pratique vos connaissances, de développer vos compétences et de préciser votre projet professionnel.

Avant le stage

Recherchez un stage dont les missions sont cohérentes avec votre formation et/ou votre projet professionnel. Une fois votre stage trouvé, faites valider le poste et les missions par votre responsable de formation avant d'engager les démarches administratives.
Pour un stage à l'étranger, une autorisation préalable de déplacement est obligatoire.

La convention de stage

Après validation, saisissez votre convention dans l'application P-Stage, accessible depuis votre ENT. Une fois éditée, transmettez-la au Bureau des stages pour vérification administrative, avant de lancer le circuit de signature.
Circuit de signature à respecter :
1. signature de l'étudiant ;
2. signature du tuteur/tutrice de stage ;

3. signature du représentant de l'organisme d'accueil ;
4. transmission au Bureau des stages pour recueillir les signatures du/de la responsable de formation et de l'UVSQ.

Vous recevrez ensuite votre convention entièrement signée. Aucun stage ne peut débuter avant la signature de toutes les parties.

Pendant le stage

Toute modification du stage (dates, missions, lieu, tuteur/tutrice, gratification…) doit être signalée au Bureau des stages, avec votre responsable de formation en copie. Un avenant devra être établi dans PStage.
En cas d'absence, de maladie ou de difficulté, informez rapidement les interlocuteurs concernés dans votre organisme d'accueil et, si nécessaire, l'ISM-IAE.

Après le stage

Faites compléter et signer votre attestation de fin de stage, disponible dans PStage, par votre organisme d'accueil et conservez-la. Votre tuteur/tutrice et vous-même serez également invités à compléter une évaluation du stage.

Trouver un stage

Pour vous aider dans votre recherche de stage il existe plusieurs outils et dispositifs :

- Votre réseau : enseignants, anciens étudiants, professionnels rencontrés lors de conférences, forums, projets ou expériences antérieures peuvent constituer des relais utiles ;
- Réseau Alumni UVSQ / ISM-IAE : activez votre compte, complétez votre profil et consultez les offres disponibles ;
- LinkedIn : abonnez-vous à la page de l'ISM-IAE, consultez les offres, créez des alertes et mobilisez votre réseau ;
- Sites carrières des entreprises : identifiez les organisations qui vous intéressent et consultez directement leurs offres de stage ;
- APEC : consultez les offres de stage destinées notamment aux étudiants de niveau Bac+3 à Bac+5, créez votre profil candidat et utilisez les outils d' accompagnement à la recherche ;

» Jobboards et sites spécialisés : consultez notamment Indeed, stage.fr et les plateformes correspondant à votre secteur ou métier ;

» Service Orientation et Insertion Professionnelle : participez aux ateliers CV, lettre de motivation et préparation aux entretiens, et prenez rendez-vous pour bénéficier d' un accompagnement individuel.

Abonnez - vous à la page Linkedin de l'ISM-IAE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations, vous pouvez consultez :

» Le mode d'emploi de l'UVSQ

» Les principes et la réglementation des stages

» Le guide du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Espace